



Facture d'eau élevée partaxes

Par **Ilorca**, le **04/07/2017** à **13:07**

[s]/[s] bonjour à vous tous je reçois depuis plus de deux ans des factures élevées pour une consommation d'eau petite car nous sommes deux au foyer (douche au travail, déplacement qui fait que nous ne sommes pas souvent

Nous consommons 25 m³ pour un montant de 157 €

Sur ma facture il me facture 40 m³ cette décision a été prise en conseil municipal pour faire passer au coût supplémentaire et notamment pour combler le trou fait par des particuliers qui utilisent un forage à usage domestique

Ne étant pas dans ce cas je paye pour les autres que faire quels recours merci de vos réponses

Mr Ilorca

Par **jodelariege**, le **04/07/2017** à **16:15**

bonjour pour ma part je paye 219 euros pour 46 m³ avec 60 à 70 euros d'eau proprement dite (il est vrai qu'il est difficile de déchiffrer les factures) mais effectivement on paye beaucoup plus des charges que de l'eau ; je m'étais même dit que j'allais économiser de l'eau, ce qui fut fait, mais les charges augmentant même en diminuant ma consommation d'eau ma facture a augmenté.... je ne pense pas qu'il y ait un recours

Par **Ilorca**, le **04/07/2017** à **16:21**

bonjour je prends note de votre de votre reponse et vous en remercie
pour moi ce qui fait monter la facture est sur le fait que la commune a voter un cubage
minimun afin "de sanctionner ceux qui utilisent leur forage en domestique" or je suis mis dans
le meme sac meme si je n 'ai que l eau de ville
cordialement mr llorca

Par morobar, le **04/07/2017 à 17:23**

Bonjour,

[citation]au cout supplementaire et notamment pour combler le trou fait par des particuliers qui
utilise un forage a usage domestique [/citation]

Les utilisateurs de forages et autres puits paient un forfait d'assainissement, puisque rejetant
des eaux usées non fournie par le service d'adduction d'eau.

Au niveau de l'adduction d'eau je ne vois pas de quel trou vous parlez.